

LA PLATE-FORME



Photo de Maurice A Villeneuve

VOLUME 11 SEPTEMBRE 2014



SOMMAIRE:

PAGE 2

- Mot du maire

PAGES 3 À 6

- Chroniques d'information municipale

PAGE 6

- Points d'informations

PAGE 8 ET SUIVANTES

- Mot des organismes et entreprises de chez nous

Bonne saison de chasse
à tous les chasseurs!



M. Victor Dallaire, sculpteur

Photo de Paul Laprise

Mot du maire

Lorsque les citoyennes et citoyens échangent sur l'état actuel de la municipalité, nous entendons, plus souvent qu'autrement, des commentaires plutôt négatifs et démoralisants. Nombreux sont ceux qui évoquent la fermeture définitive de la scierie de Saint-Fulgence, les départs nombreux de citoyens âgés pour la ville ou pour le grand voyage de fin de vie, la diminution constante de la population, passant, selon les statistiques officielles, de 462 à 415 habitants, la fermeture de l'Auberge et restaurant Le presbytère, la diminution des heures de services de la caisse Desjardins et du bureau de poste, l'exode massif des jeunes, la vente du Club sportifs Les Alliés, le départ de la Coopérative forestière, la fermeture de plusieurs gîtes et de l'antenne communautaire, les «nombreuses» propriétés à vendre, le coût élevé des taxes municipales et scolaires, etc. Oui, le climat social et économique n'est pas à la réjouissance. Mais quand est-il réellement?

Nous admettons que le profil socio-économique de notre municipalité est en constant changement. Le pourcentage de la population de personnes âgées de plus de 65 ans est le plus élevé des treize municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay avec 23%. Si on ajoute aux statistiques officielles les gens de cinquante-cinq ans et plus, ce pourcentage s'élève à près de 45%. Force est de constater que la pyramide d'âge est inversée par rapport à une municipalité en pleine expansion comme Saint-Honoré.

Mais notre village n'est pas un village banlieue en pleine croissance, avec la présence à proximité de la grande ville et d'une minière qui ne cesse de prendre de l'expansion. Nous sommes à 45 kilomètres des services de santé et des grands services commerciaux. Cette distance, dans le contexte des coûts élevés de consommation d'énergie, constitue un inconvénient majeur pour attirer de nouvelles familles.

Mais notre situation démographique est aussi à l'image de la population du Québec, une population vieillissante. Si on regarde les statistiques d'il y a 10 ans, la population du village était de 402 habitants. Nous avons déjà mentionné que la croissance de 2006 (462 habitants) était due à des données statistiques qui ne reflétaient pas la réelle situation démographique. La preuve en a été donné lorsque les résultats du dernier recensement fédéral (2011) a ramené

le dénombrement des citoyens avec une adresse officielle sur notre territoire à 415 habitants. Vous pourriez dire que cela ressemble plutôt à de la stabilité. Nous pouvons répondre par l'affirmative et cela malgré l'exode important de jeunes.

Quand au changement dans l'ordre économique et social, nous devrions parler plutôt d'évolution due à plusieurs facteurs. Certes, il y a des gîtes qui ferment, mais d'autres viennent prendre la place vacante. Il y a des restaurants qui cessent d'exister, mais encore là il se trouve toujours quatre restaurants sur notre territoire. C'est plutôt une bonne moyenne pour un village de 415 habitants. La Caisse et le Bureau de poste diminuent les heures de service, mais c'est en raison de changements des pratiques commerciales par la venue des nouvelles technologies de l'information. L'exode des jeunes n'est pas un phénomène nouveau. Les travailleurs de la forêt ont toujours quitté le village pour occuper des emplois éloignés du village. Nous avons eu une discussion avec les gestionnaires de la Coopérative forestière et il est faux de dire qu'ils ne sont plus présents sur le territoire. La Coopérative existe toujours. Elle est présentement en processus de rationalisation de ses opérations forestières et administratives. Là aussi les administrateurs font face à d'importants changements structurants.

On nous annonce que l'école, récemment rénovée, connaît une augmentation significative d'enfants. Les nouveaux arrivants sont jeunes et amènent le renouveau de la clientèle scolaire. Plusieurs propriétés à vendre ont trouvé acheteur. Il n'y a pas, comme dans bien des villages au Québec, de fenêtres barricadées avec un contreplaqué. La situation financière de la municipalité est saine et nous continuerons d'administrer les deniers publics d'une façon responsable. La fermeture du Club sportif Les Alliés était prévisible depuis de nombreuses années. Encore là, les changements dans les us et coutumes de notre société constituent le principal motif d'une fréquentation en décroissance.

Il y a aussi de l'espoir de maintenir une vitalité de ce village. Il a été évoqué récemment la possibilité d'installations importantes de la part d'une société minière sur ou près de notre territoire. Il est question de plusieurs emplois qui pourraient ramener les jeunes à s'établir dans notre communauté. Le secteur du Cap-à-L'Est continue toujours d'accueillir de nouveaux arrivants. La Pourvoirie du Cap-au-Leste a créé de nombreux emplois autant en

été qu'en hiver. On voit naître aussi de jeunes entrepreneurs dans des secteurs d'activités nouveaux. Le tourisme est au rendez-vous maintenant sur les quatre saisons. Celui des sports d'hiver connaît une véritable renaissance et affecte positivement notre village par la construction du sentier de motoneige de calibre international.

Cessons de regarder la forêt avec des yeux fixés sur un seul arbre malade. Notre communauté évolue, elle change, certes, mais elle est loin du dépérissement annoncé par les fatalistes d'une fermeture anticipée d'un futur village fantôme. Cherchons plutôt à s'adapter, à composer avec les changements. Soyons davantage accueillants et positifs, sans tomber dans l'excès d'un regard trop optimiste.

Laurent Thibeault
Maire

Chroniques d'information municipale

RÉPARATION DU CHEMIN DU LAC RÉSIMOND

Le chemin qui mène au lac Résimond, accessible par le chemin du Tableau, sera de nouveau ouvert à la circulation dès cet automne. Or, ce chemin appartenant au ministère des Transports a été totalement sectionné lors de la fonte des neiges au printemps dernier. Le ministère des Transports nous a informé qu'il ne procédera pas à la réparation de ce tronçon. Toutefois, le conseil municipal, réalisant que ce chemin a une utilité certaine, puisqu'il donne accès au sentier de la Montage du Chapeau et au Lac Résimond, a octroyé à Excavation Marcel Villeneuve un contrat de 5 000 \$ qui permettra aux véhicules hors route (Quad) de franchir en toute sécurité le ruisseau responsable de l'effondrement de la chaussée.



RÉFECTION DE LA RUE DE LA MONTAGNE

Des travaux routiers seront aussi réalisés dans la rue de la Montagne. Nous avons obtenu de M. Serge Simard, député de Dubuc, un montant de 35 000 \$ de son enveloppe discrétionnaire pour réaliser ces travaux. Nous convenons que ces travaux sont rendus nécessaires par la détérioration du pavage asphalté et surtout des nombreuses effleurement rochers qui surgissent depuis quelques années. Ce tronçon routier est très fortement sollicité par les nombreux touristes qui se rendent au site d'observation de la Plate-forme.

Nous tenons à remercier chaleureusement le député Simard pour son soutien financier généreux. Deux entreprises ont répondu à la demande d'offres de service. La MRC du Fjord-du-Saguenay a aussi offert gratuitement les services de son ingénieure, Mme Caroline Tremblay, spécialiste en travaux routiers.

CONSTRUCTION DE LA RAMPE D'ACCÈS AUX SENTIERS DU QUAI

Il sera aussi réalisé une rampe d'accès au parc adjacent à la zone du quai. En effet, le parc municipal, dont l'accès à cette propriété est limité à deux endroits, l'escalier près du restaurant « Rose Café » et au nord de la propriété de M. Doris Girard, permettent difficilement aux employés municipaux d'aller faire des travaux d'entretien de ce secteur. De plus, la propriétaire de la résidence secondaire installée dans ce parc, Mme Desbiens, a aussi un accès difficile à sa propriété. En collaboration avec cette dernière, qui a fourni les plans d'un ingénieur, nous réaliserons une rampe d'accès plus sécuritaire accessible aux piétons.

Les travaux seront réalisés grâce à deux subventions de la MRC, soit la Politique nationale de la ruralité et le Fonds Péribonka. Afin d'obtenir un coût des travaux au juste prix, nous avons demandé à deux reprises des soumissions à divers entrepreneurs. C'est l'entreprise Aménagement inc. qui a obtenu le contrat pour un montant de 24 450,00 \$ taxes en sus.

AUTRES TRAVAUX AUX CHEMINS MUNICIPAUX

D'autres travaux municipaux (remplacement de ponts, creusage de fossés, déboisement, retrait de roches, etc.) seront aussi réalisés dans divers secteurs du territoire de la municipalité. Nous invitons les automobilistes à la prudence lorsqu'ils aperçoivent une signalisation indiquant la réalisation de travaux routiers. La sécurité des travailleurs et des automobilistes est de toute importance. Ces travaux seront toutefois réalisés en régie interne avec nos propres équipements ou en honoraire contrat, le cas échéant.

L'ALLÉE PIÉTONNIÈRE MENANT À LA ZONE DU QUAI

C'est en régie interne que nous avons réalisé les travaux de réfection de la promenade de la zone du quai. Les travaux réalisés d'une façon très professionnelle par nos deux employés, M. Jean-Yves Lecours et M. Camil Grenon ont permis des économies substantielles au budget prévu pour les réaliser.

LE DOSSIER DU FESTIVAL FOLK SALE ET CONVOCAION DU COMITÉ CONSEIL DE LA SDECT

Les membres du conseil municipal ont rencontré les principaux organisateurs de l'événement. On se rappellera que dans la lettre expédiée à tous les citoyens, nous avons convenu que les représentants de cette organisation seraient convoqués par les autorités municipales. Lors de cette rencontre les principaux intéressés ont exprimé clairement leur point de vue. Les membres du conseil municipal ont manifesté aussi clairement certaines appréhensions ou certaines réserves quant aux moyens utilisés par l'organisation aux fins d'assurer un meilleur encadrement de l'événement. De plus, il a été convenu que lorsque que la Société de développement mettra en place le comité de réflexion sur la tenue des activités récréatives et de loisirs (festivals, fêtes, tournois divers et autres) l'organisation déléguera un ou deux membres.

Donc une SUITE À DONNER pour ce dossier.

VENTE DE BIENS MOBILIERS EXCÉDENTAIRES

Dans le cadre de notre politique de gestion des biens mobiliers excédentaires, nous avons, tel que convenu dans la politique, mis en vente une chaloupe d'aluminium. Deux soumissionnaires ont présenté des offres. Nous avons donc vendu ce bien pour un montant de 202,25 \$.

NOS RÈGLEMENTS D'URBANISME

Tel que déjà annoncé, nous procédons toujours à l'harmonisation de nos règlements d'urbanisme afin de les rendre conforme au Schéma d'aménagement de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Toutefois, en raison de possibles changements de zonage qui pourraient intervenir dans le cadre de grands projets, nous avons obtenu du ministère des Affaires municipales un nouveau délai pour livrer le nouveau plan d'urbanisme le ou vers le 31 décembre 2014.

ADOPTION D'UNE POLITIQUE DE MARQUES D'HOSPITALITÉ

S'inspirant de la politique de la MRC du Fjord-du-Saguenay, le conseil municipal a adopté une politique de marques d'hospitalité qui permettra de mieux encadrer d'une façon équitable et respectueuse les événements concernant directement le personnel régulier et politique de la municipalité. Conséquemment, lors d'un décès, un mariage, une naissance ou autres civilités, la nouvelle politique permettra de traiter tous et chacun sur un même pied d'égalité. Cette politique est accessible au bureau de la municipalité.

LES EAUX USÉES DE L'ANSE-À-THÉOPHILE

La firme chargée de procéder à l'étude de faisabilité du traitement des eaux usées pour l'Anse-à-Théophile a remis son rapport au bureau de la Municipalité. Ce rapport sera présenté au conseil municipal lorsque les représentants du ministère des Affaires municipales auront discuté avec les autorités municipales des recommandations émises par les experts. Nous progressons dans ce dossier en espérant un dénouement dans les meilleurs délais.

LE FESTIVAL DES ARTISANS ET LA STATUE DE SAINTE-ROSE-DE-LIMA

Lors du Festival des Artisans, le sculpteur de La Baie, M. Victor Dallaire, a réalisé sur un pin blanc de près de 3,5 mètres (11 pieds), Sainte-Rose-de-Lima, la patronne de notre municipalité. Voir photo page couverture. Le monument sera exposé au printemps prochain sur un promontoire au belvédère de la Plate-Forme. Il a été réalisé grâce au financement de Promotion Saguenay et de la Politique nationale de la ruralité de la MRC. Il faut aussi ajouter que le projet consiste à diriger les pèlerins du sentier religieux Katapakan, un sentier qui relie l'Hermitage du Lac-Bouchette à la Statue de la Vierge du Cap-Trinité vers Sainte-Rose-du-Nord par la voie de la navette fluviale. Nous tenons à remercier le maire Jean Tremblay, président de Promotion Saguenay, pour son importante contribution au financement de ce projet. Un merci aussi aux organisateurs et bénévoles du Festival des artisans et au préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay, M. Gérald Savard, qui assumait le présidence d'honneur du festival.

LE DOSSIER D'ARIANNE PHOSPHATE

Il est prévu, soit cet automne ou plus tard, le cas échéant, des audiences publiques du Bureau des audiences publiques de l'environnement (BAPE) pour le projet de la minière Arianne Phosphate. La municipalité de Sainte-Rose, par son conseil municipal, y présentera un mémoire. Ce dernier sera présenté d'abord aux membres du Conseil qui devront l'adopter et ainsi constituer la position officielle de la municipalité. Lorsque cela sera fait, il deviendra un document public, accessible en vertu de la Loi d'Accès à l'information (L.R.Q. C. A-2.1)

LES VISITES DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Tel que mentionné à l'article 1.10.2 alinéa 2 du règlement sur les permis et certificats: Dans l'exercice de ses fonctions, il a le droit de visiter et d'examiner toute propriété mobilière ou immobilière, l'intérieur et l'extérieur de tout bâtiment ou édifice pour s'assurer que le présent règlement est respecté. Le propriétaire ou l'occupant des lieux est tenu de le recevoir et de répondre à ses questions concernant l'observation dudit règlement.

LES TOURS DE TÉLÉCOMMUNICATION

Le 8 septembre dernier, le conseil a adopté une résolution afin de verser 4 000 \$ par tour, à l'entreprise chargée de la gestion et la construction des deux tours sur notre territoire. Cette somme constitue une subvention équivalente au montant des taxes foncières pour ces équipements. C'est de cette manière que nous avons accepté de contribuer à ces installations de communications devenues indispensables. Notre entente à cet égard est d'une durée de 5 ans. Par la suite, nous percevrons les taxes foncières pour la durée de ces équipements.

LE PARC D'AMUSEMENT

Le conseil municipal a accordé un montant de 5 000 \$ permettant d'effectuer des travaux nécessaires au plan sécuritaire du parc d'amusement situé sur le terrain de l'édifice municipal. Les structures en bois, (clôtures, balançoires à bascule, tonnelle, etc.) doivent subir une cure majeure de rajeunissement.

LA CONSOMMATION DE L'EAU POTABLE POUR LES RÉSIDENTS CONNECTÉS AU RÉSEAU (99 PROPRIÉTAIRES)

La consommation d'eau potable pour notre municipalité demeure toujours bien au-delà de la moyenne québécoise. Nous avons procédé tout dernièrement à une vérification du réseau de distribution aux fins de constater la présence de fuites. Nos conclusions de cette vérification et les données fournies par notre système informatisé de contrôle de la consommation nous permettent d'affirmer qu'il y a une consommation anormale de nuit, voire même de jour. Nous avons ainsi localisé un certain secteur où il y a une consommation inhabituelle de nuit et des pointes de jour parfois étonnantes. Nous devons poursuivre nos contrôles en demandant aux utilisateurs du réseau leur collaboration. Le conseil municipal continue sa réflexion sur la possibilité d'installer des compteurs d'eau pour toutes les entreprises commerciales connectées au réseau.

LE SENS CIVIQUE A TOUJOURS SA PLACE DANS NOTRE COMMUNAUTÉ

J'ai déjà invoqué dans le passé l'importance d'un comportement respectueux des citoyens et citoyennes à l'égard des élus et des fonctionnaires de la municipalité. Je me permettrai de le rappeler à certaines personnes (heureusement plutôt peu nombreuses) qui n'ont peut-être pas lu ce texte publié dans ce journal il y a quelques années déjà. Le maire, les conseillers, les employés municipaux sont certes disponibles pour entendre les revendications, les plaintes et pourquoi pas les commentaires élogieux des citoyens en tout temps raisonnable et en tout lieu aussi raisonnable.

Toutefois, ils ne sont pas là pour recevoir des menaces ou des empêchements d'être aussi des citoyens libres de circuler dans la municipalité comme tout le monde et avec assurance. De plus, il est toujours possible de rencontrer formellement le maire et les conseillers en prenant rendez-vous auprès de l'administration municipale ou lors des séances municipales. Je comprends qu'on peut ne pas respecter, pour diverses raisons, la personne du maire ou d'un conseiller, mais je crois aussi qu'il est important de faire la distinction entre la personne et la fonction qu'il exerce au sein de sa communauté.

TOUJOURS DANS LA QUESTION DU SENS CIVIQUE

Des voleurs ont pris possession, au début du mois d'août, dans le garage municipal situé rue de la Descente-des-Femmes, d'un moteur « hors bord » 25 forces de marque Mercury d'une valeur d'environ 4 500 \$. Ce moteur nécessaire aux interventions maritimes des pompiers volontaires, sera remplacé. Heureusement, nos assurances en paieront un bonne part. Si vous possédez des informations sur de possibles auteurs de ce vol, bien vouloir en informer les autorités municipales qui se chargeront de communiquer avec le service de la Sûreté du Québec.

Laurent Thibeault
Chroniqueur

Avis public

Aux contribuables de la susdite municipalité

*Est par les présentes donné par la soussignée,
Maryse Girard, gma, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,*

Que :

Le deuxième exercice financier du rôle d'évaluation débutera le 1^{er} janvier 2015.

Ce rôle demeurera à mon bureau et est à la disposition de toute personne intéressée, aux heures normales de bureau. Le seul motif pour lequel une plainte pourra être déposée, sera que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de l'article 174 de la Loi sur la fiscalité municipale, au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification ou du suivant.

Toute plainte doit être déposée au moyen de la formule prescrite, (disponible au bureau de la MRC du Fjord) sous peine de rejet, à n'importe quel endroit où peut être déposée une demande de recouvrement d'une petite créance conformément au livre huitième du code de procédure civile.

Donné à Sainte-Rose-du-Nord, ce 18^e jour de septembre 2014.

Maryse Girard, gma
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Points d'informations



M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY

PROLONGATION

Le prix du patrimoine de la MRC du Fjord-du-Saguenay

Participez au coup de cœur du public!

Vous êtes charmé par l'architecture d'un bâtiment de votre municipalité et vous trouvez qu'il s'agit d'un patrimoine exemplaire ? La MRC est à la recherche de coups de cœur qui seront décernés à l'occasion du prix du patrimoine.

Le prix du patrimoine de la MRC du Fjord-du-Saguenay vise à souligner les interventions de qualité sur les bâtiments ainsi que les actions de conservation et de mise en valeur du patrimoine et des paysages. Les critères d'évaluation sont : l'intérêt patrimonial, la qualité de l'intervention, le rayonnement de l'intervention et l'impact sur l'amélioration du cadre de vie. Ce projet s'inscrit dans le plan d'action de la politique culturelle de la MRC adopté en 2009.

Inscrivez vos coups de cœur au prix du patrimoine de la MRC du Fjord-du-Saguenay en nous donnant un exemple de ce que vous considérez comme patrimonial dans votre municipalité. Pour ce faire, vous devez fournir les coordonnées exactes du lieu, c'est-à-dire le nom du propriétaire ainsi que l'adresse (à l'exception des paysages). Vous pouvez même déposer une candidature pour votre propriété! **Vous avez jusqu'au 10 octobre 2014 pour nous soumettre un coup de cœur.**

Voici quelques exemples de patrimoine bâti qui peuvent se trouver dans la catégorie « *Coup de cœur du public* » : maison, grange, commerce, mairie, école de rang, couvent, presbytère, rue présentant un patrimoine urbain, rang présentant un patrimoine rural, savoir-faire traditionnel et boutique (cordonnier, boulanger, forgeron, etc.).

Les « *Coups de cœur du public* » peuvent aussi porter sur les paysages, par exemple : restauration d'un parc urbain,

action freinant la dégradation du paysage, aménagement d'une halte routière, aménagement de plans d'eau, renaturation d'un endroit, signalisation aux abords des municipalités, transformation pertinente de chalets en habitation permanente, etc.

Pour déposer une candidature, nous vous invitons à communiquer avec M^{me} Ariane Fortin, agente culturelle VVAP, par téléphone au numéro suivant : 418 673-1705 ou 418 544-0113 poste 1205 ou par courriel à l'adresse suivante : ariane.fortin@mrcdufjord.qc.ca.

Accompagnement transport bénévole 2014

Depuis 2013, la Table de concertation des aînés du Royaume a initié une démarche commune pour favoriser les échanges en matière de services d'accompagnement transport bénévole (ATB) pour les aînés sur le territoire du CSSS de Chicoutimi.



Essentiellement, tous les organismes qui offrent le service d'accompagnement transport bénévole pour les personnes aînées démontrent une volonté **d'harmoniser** le service d'accompagnement-transport bénévole (ATB) sur l'ensemble du territoire pour que tous les aînés puissent avoir accès à un service d'accompagnement-transport selon des modalités similaires. À ce jour, notons que la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord ne profitait pas encore de ce service mais grâce à cette mobilisation nos aînés pourront accéder dès l'automne à ce service qui se fera en collaboration avec le Centre d'action bénévole de Chicoutimi.

Pour ce faire, nous sommes à la recherche *d'accompagnateur bénévole* de Sainte-Rose-du-Nord pour utiliser sa voiture afin d'accompagner une personne en lui offrant tout le soutien physique et moral nécessaire. En plus de faire partie d'une équipe d'excellence, saviez-vous que cela comporte plusieurs avantages :

- ◇ Remboursement des coûts d'essence;
- ◇ Nettoyage annuel de votre voiture;
- ◇ Matériel de sécurité;
- ◇ Formation et soutien.

Pour en savoir plus, communiquez avec Nathalie Simard, agente de développement au 418 675-2250 poste 2607.

Mot des organismes et entreprises de chez nous



«MADA»

Prudence en forêt

«Consultation pour la qualité de vie des aîné(e)s de Sainte-Rose-du-Nord»

La Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord s'est jointe aux 700 municipalités du Québec afin de poser des gestes concrets pour maintenir et améliorer la qualité de vie des aînés.

Pour ce faire, un comité de pilotage MADA a été formé afin de mettre en place une politique des aînés et de dresser un plan d'action pour que l'ensemble des Roseraines et des Roserains puissent demeurer actifs, heureux et en santé dans leur communauté.



C'est pourquoi une première consultation auprès des aînés de Sainte-Rose-du-Nord fût mise en place les 5, 6 et 7 septembre derniers lors du Festival des artisans. Les résidents de plus de 55 ans étaient conviés à répondre à un questionnaire afin de connaître les besoins et intérêts ainsi que les actions à mettre en œuvre pour répondre le plus adéquatement aux besoins spécifiques de nos aînés.

Par la suite, plus de 45 participants ont partagé leurs opinions lors d'un atelier de travail au Pavillon de la Montagne pour cibler des actions et des réalisations lors de la mise en place de prochaines infrastructures qui émergeront lors d'une politique qui sera soumise aux élus de la Municipalité. À noter que les résultats seront communiqués en novembre 2014!

À Sainte-Rose, je connais la plupart des chasseurs et ils sont d'habiles connaisseurs. La chasse c'est pour eux un loisir familial. Un loisir en forêt parce que c'est l'occasion privilégiée d'entrer en contact avec la nature colorée de l'automne, respirer l'air frais et en profiter pour prendre surtout un répit hors des sources de stress... Mais il est important de se rappeler que nous devons observer des règles de sécurité si nous ne voulons pas avoir de conséquences graves. Nous sommes loin des secours et de l'hôpital.

Cache ou «cabane» accrochée aux arbres

Selon les statistiques, elle est la première et la plus grande cause d'accidents, parfois mortels.

Manier les armes de chasse avec prudence

Importance première, tirez sur un gibier parfaitement en vue et bien identifié. On pourrait citer des faits concernant des accidents qui ont été évités de justesse.

Portée dangereuse des balles d'armes de chasse

Depuis trente ans que je donne des cours sur le maniement des armes à feu, que de faits d'imprudence ou d'insouciance m'ont été racontés. Une arme à feu s'est fait pour abattre sur le coup.... Rappelons-nous que selon les experts en balistique, les balles des carabines et même la petite 22 qui paraît inoffensive, ont une portée dangereuse d'au-delà d'un mille parfois plus.

Faites un agréable séjour en forêt et bon succès!

Lawrence Villeneuve, moniteur en maniement des armes à feu et chasse



École Sainte-Rose

Un succès pour le programme *Sautons en cœur!*

Saguenay, le 10 juillet 2014 – Les jeunes de l'école Ste-Rose, ont «sauté en cœur» en juin dernier, ce qui leur a permis d'amasser plus de 400 \$ pour la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, qui tient à remercier ces jeunes, ainsi que leurs enseignants, Mme Reine Desmeules, Mme Mireille Gauthier-Robert, M. François Boulianne et la directrice de l'école, M^{me} Sonia Sirois, des gens de cœur.

La Fondation est active sur plusieurs fronts afin de sensibiliser la population aux problématiques liées aux maladies du cœur et à l'AVC. Elle est notamment présente dans des milliers d'écoles au pays depuis plus de trente ans grâce, entre autres, au programme *Sautons en cœur*, auquel participe des centaines de milliers d'enfants, dont les élèves de l'école Ste-Rose, qui participent à cette collecte de fonds amusante et éducative pour une 11^e année.

Les jeunes héros ont acquis de nouvelles connaissances sur l'importance des saines habitudes de vie, tout en amassant des fonds permettant à la Fondation de prévenir les maladies, préserver la vie et favoriser le rétablissement. Depuis plus de 60 ans, la Fondation a investi plus de 1,39 milliard de dollars afin de soutenir l'excellence en recherche.

Pour obtenir plus d'information sur le programme *Sautons en cœur* ou pour faire un don dans une école de votre communauté, visitez sautonsencoeur.ca. Merci d'aider à créer plus de survivants.

-30-

À propos de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC

La Fondation des maladies du cœur et de l'AVC a pour mission de prévenir les maladies, de préserver la vie et de favoriser le rétablissement. En tant qu'organisme bénévole de bienfaisance en santé, nous nous efforçons chaque jour d'améliorer de façon tangible la santé de toutes les familles du pays. « Ensemble, éliminons les maladies du cœur et les AVC pour vivre en santé. » fmcoeur.ca

#CreonsDesSurvivants

Source :

Mme Nathalie Girard

Coordonnatrice d'activités, Saguenay–Lac-Saint-Jean/
Chibougamau-Chapais

Fondation des maladies du cœur et de l'AVC

418 543-8959, poste 3

nathalie.girard@fmcoeur.qc.ca





L'édition 2014 du Festival des artisans a été comme son thème «Fidèle à ses racines». Elle a su combiner la présence d'artistes de renom et ouvrir une porte au patrimoine et aux bâtisseurs d'ici.

Un véritable «coup de maître» a déclaré le président d'honneur et préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay M. Gérald Savard. De plus, le thème de cette 8^e édition a été une occasion de « saluer la détermination et la résilience de ses bâtisseurs et de ceux qui poursuivent leurs œuvres» visiblement ravis de la tournure de ce beau rassemblement culturel.

Tous s'entendent pour dire que le Festival des artisans a atteint une maturité enviable et représente la fierté de sa collectivité. À constater la réponse positive de ses 27 exposants et des nombreux visiteurs, nul ne peut douter de la portée de cette performance. L'engouement des professionnels et des artisans d'ici et d'ailleurs y a simplement été remarquable.

Le Festival des artisans est maintenant reconnu parmi les premiers dans sa catégorie de Festival régional. De plus, il offre une tribune pour présenter la venue de nouvelles familles sur le territoire de Sainte-Rose-du-Nord comme ce fût le cas pour Mme Wendy Côté, M. Sandy Tremblay et leurs enfants.

Mentionnons qu'en périphérie du site, le chapiteau des spectacles s'est illuminé en présence de la talentueuse formation Dzaïa réunissant à la fois Ovide Coudé et Josée Beauchesne fabuleux dompteurs de mandoline et d'accordéon et suivi de près par le groupe Olibrius Folkestra. Une fois de plus, une projection de courts métrages atypiques exceptionnels a su animer le chœur de l'église de Sainte-Rose.

Sans compromettre les styles, un Bingo populaire intergénérationnel a retenu la vigilance des habitués rythmé au son du boulier et des accessoires du Club de l'Amitié de Sainte-Rose-du-Nord. Ils ont bénéficié non seulement de la bénédiction du Prêtre Luc Bergeron, mais aussi de plusieurs avantages de cette rencontre conviviales entre exposants et visiteurs faisant ainsi d'heureux gagnants de toutes sortes.

Le comité organisateur souligne l'énergie de ses bénévoles et remercie la participation des jeunes élèves de l'école de Ste-Rose qui ont réjoui leurs supporteurs lors de leur prestation originale sous la direction artistique de Mesdames Isabelle Michon-Campbell et Fanny Tremblay-Girard.

La présence d'un oiseau rare aura permis à la 8^e édition du Festival des artisans d'ajouter une œuvre à sa collection lors du passage de l'artiste-sculpteur M. Victor Dallaire. Il a donné vie à Sainte-Rose-de-Lima qui a émergé d'un immense pin blanc pour régner du haut de la Plate-forme sur les pèlerins qui gagneront le rivage Nord pour s'y recueillir dans la continuité du Kapatakan.

En définitive, un bilan des plus positifs attribuable à tous ses bénévoles et nombreux partenaires financiers, soucieux du succès et de la pérennité depuis les débuts de ce bel événement!

Nathalie Simard
Agente de développement

Bibliothèque publique

Comme à chaque automne, notre bibliothèque verra se renouveler les livres que nous effeuillons avec passion.



Lire un dernier chapitre, c'est quitter, à regret, des personnages, une histoire.

À Ste-Rose, une page se tourne. Notre équipe bibliothèque écrit ses dernières lignes: Lise, Judith et Diane cesseront leurs activités à la fin de l'année 2014. Une équipe que l'amour des autres, des mots, des histoires a tissée.

Une équipe à qui l'on dit MERCI!!! D'avoir notre cœur rempli!

Je prendrai la relève comme bibliothécaire, et bientôt, de nouveaux projets naîtront, dans cet espace de liberté qu'est votre bibliothèque!!!

Bienvenue à toutes et à tous, petits, grandes, navigateurs, exploratrices, sculpteurs, écrivaines, épicuriens, bâtisseuses, bleus, rouges, verts, mûrs, pas mûres!

Rachelle Simard

Le Club de l'amitié

Mot de votre nouveau C.A.

La nouvelle année qui s'amorce s'annonce prometteuse et riche en activités et en projets de toutes sortes. Le nouveau conseil d'administration s'est fixé des objectifs qui, nous l'espérons, répondront aux attentes de tous les membres, anciens et nouveaux.

Nous débuterons nos activités dès que le Pavillon de la Montagne sera libéré. En attendant, profitez-en pour recruter de nouveaux membres et nous informer des activités à lesquelles vous aimeriez participer.

Au plaisir!

Votre nouveau C.A.

Renouvellement de vos cartes de membres

Le mois de septembre est bien entamé et les membres de votre nouveau C.A. vous rencontreront pour le renouvellement de vos cartes, pour obtenir vos suggestions qui sont toujours appréciées et pour vous faire part de ce qui s'en vient pour la nouvelle année.



Activité d'ouverture

Pour rencontrer les objectifs que nous nous sommes fixés, une première activité est organisée. Nous invitons les membres et les non-membres qui veulent adhérer au Club de l'amitié à cette activité spéciale le 1^{er} novembre prochain (nous vous informerons de l'heure un peu plus tard). Un souper vous sera servi, suivi d'une soirée pleine de surprises de toutes sortes.



Lors de cette rencontre, nous vous présenterons le calendrier des activités prévues et nous en profiterons pour renouveler les cartes de membres de ceux qui

ne l'auront pas renouvelées. Nous en profiterons aussi pour compléter les cartes d'adhésion des nouveaux membres.

À l'horaire

Cette année, une panoplie d'activités s'offrent à vous :

- Activité d'ouverture (novembre 2014),
- Journée « Photographe—Safari photos » (octobre ou novembre 2014),
- Voyages au casino (novembre 2014 et mars 2015),
- Activité du temps des fêtes (décembre 2014 ou janvier 2015),
- Visite des crèches à Rivière-Éternité (janvier 2015),
- Activité de la Saint-Valentin (février 2015),
- Activité de Pâques (avril 2015),
- Notre fabuleux voyage (avril ou juin 2015),
- « Tournée des musées » (juin ou juillet 2015),
- Sorties « Sentiers pédestres » (octobre 2014 à mai 2015),
- Bingo (fin d'octobre 2014 à mai 2015),
- Soirées « Je parle anglais » (novembre 2014 à mai 2015),
- Soirées avec thèmes,
- Sacs de sable (fin d'octobre 2014 à mai 2015),
- Les après-midis (fin d'octobre 2014 à mai 2015),
- Palet américain (fin d'octobre 2014 à mai 2015),
- Formation de différents clubs : Scrabble, Dominos, Marche regroupée, Skip-bo, Ornithologie, et autres que vous voudrez bien nous suggérer, et encore...



Bien entendu, pour que ces activités aient lieu et que les différents clubs soient formés, un minimum de participants est nécessaire.

« Je m'investis »...

Si vous manifestez un intérêt quelconque pour travailler avec les membres d'un comité pour l'organisation de nos activités de la prochaine année, nous vous invitons à communiquer avec madame Francine Larouche, secrétaire-trésorière, au 418-675-2281.

Municipalité Sainte-Rose-du-Nord

126, rue de la Descente-des-Femmes
Sainte-Rose-du-Nord, Qc, G0V 1T0
admin@ste-rosedunord.qc.ca
www.ste-rosedunord.qc.ca
Téléphone : 418-675-2250
Télécopie : 418-673-2115

Heures d'ouverture du bureau de la municipalité :

Lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Pour nous joindre :

Maryse Girard, directrice générale	2602
Nadia Bolduc, adj. administrative	2600
Nathalie Simard, agente de développement	2607
Jean Gagnon, inspecteur en bâtiment	2601
Lise Clermont, bibliothécaire	2603
Jean-Marc Martel, employé municipal	2604

Le bureau de la municipalité sera fermé le lundi 13 octobre pour le congé de l'Action de Grâce

